COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 DECEMBRE 2012

Présents: Didier GUILLAUME - Jean-Yves PILLIER - Michel COUTELET - Alain DAVASE

Christian CUSSONNEAU - Gabriel HUBERT - Dominique BILLY - Catherine CLEMOT.

Absentes excusées: Caroline ROBINEAU et Martine BEAUMONT.

Absent: Gilles FOULON.

Règlement d'assainissement collectif

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- a approuvé le règlement du service assainissement collectif de la commune qui sera affiché en mairie.

Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux de Maine-et-Loire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- a approuvé à l'unanimité le plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux de Maine-et-Loire.

Prix de vente des coupes de bois communales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- a décidé de fixer le prix à 10 € le stère (toutequalité confondue sauf le pin) et 5 € le stère pour les pins maritimes.

Horaires d'ouverture du dépôt des déchets vert du Péridet

Dépôt déchets vert est fermé du 1^{er} janvier au 20 mars 2013, les horaires d'ouverture seront revus ultérieurement au conseil du mois de mars.

Questions diverses

Rapport sur l'analyse des offres pour la construction de la garderie périscolaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

Désignation des lots	Nom de l'entreprise	Montant hors taxes	Montant TTC
Lot 1 : VRD – Gros Oeuvre	MARANDEAU CHIGNARD	63 159.91 €	75 539.25 €
Lot 2 : Ravalement	SORAMA	3 383.46 €	4 046.62 €
Lot 4 : Couverture Etanchéïté Zinguerie	DUPUIS	23 482.56 €	28 085.14 €
Lot 5 : Menuiseries	GUILLET	18 927.53 €	22 637.33 €
Lot 6 : Isolation Cloison Sèche	CIROT	5 003.13 €	5 983.74 €
Lot 7 : Plafond Suspendu	GUILLET	4 734.16 €	5 662.06 €
Lot 8 : Peinture Revêtement de sol souple	CHAUVAT	14 291.91 €	17 093.12 €
Lot 9 : Plomberie	CORDIER	1 401.70 €	1 676.43 €
Lot 10 : Electricité VMC Chauffage Variante plancher chauffant	CUSSONNEAU	12 726.38 €	15 220.75 €
	ТОТАL	147 110.74 €	175 944.44 €

Location salle d'animation de la Maligny / Comité des fêtes Les Ulmes

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

- a décidé d'appliquer le tarif des habitants de la commune, pour les manifestations du comité des fêtes, avec une gratuité par an (hors soirée fouées et nouvel an).

Rachat d'une pompe de relèvement pour le réseau d'assainissement collectif

Le conseil municipal a décidé l'achat d'une deuxième pompe de relèvement et a accepté le devis de l'A.E.I.C pour un montant de 2 160.69 € HTsoit 2 584.19 euros TTC.

Convention de mise à disposition d'un médecin de santé au travail

Monsieur le Maire fait part au conseil Municipal de la convention de mise à disposition d'un médecin de santé au travail pour les agents de la collectivité dans le cadre des visites de médecine préventive du travail, établie par le Centre hospitalier de Saumur.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

- a accepté cette convention entre le Centre hospitalier de Saumur et la commune et autorise le Maire à la signer.